

Ministère fédéral
République
d'Autriche
Foires social, Santé, soins et
protection des
consommateurs

République fédérale
d'Allemagne
République d'Autriche
Climat Action, Environnement
Énergie, Mobilité,
Innovation et Technologie

Commissaire Stella
Kyriakides
Rue de la Loi 200 1049 Bruxelles

cab-kyriakides-contact@ec.europa.eu

Chiffre d'affaires : 2022-0.815.360

Proposition de la Commission européenne concernant les nouvelles techniques génomiques

Vienna, 23. MRZ. 2023

Monsieur le Commissaire Kyriakides .>>

L'Autriche se félicite du processus lancé par la Commission européenne en vue de l'élaboration de nouvelles règles pour les plantes produites par certaines nouvelles techniques génomiques. Ce domaine a connu un développement scientifique et technologique considérable au cours des dernières années, ce qui offre certainement de nouvelles opportunités pour la sélection des plantes.

Ces opportunités présentent toutefois des risques pour la sécurité humaine et environnementale qui **nécessitent un** encadrement réglementaire strict et l'application du principe de précaution, étant donné que l'expérience de ces nouvelles techniques génomiques est encore limitée.

Nous sommes donc très préoccupés par le fait que la prochaine proposition de la Commission européenne pourrait viser à assouplir les règles strictes relatives aux organismes génétiquement modifiés. Nous sommes convaincus qu'une utilisation responsable des plantes produites à l'aide de nouvelles techniques génomiques devrait exiger une évaluation des risques avant la mise sur le marché, l'admission et l'étiquetage.

L'Autriche s'est fortement engagée à soutenir la production d'aliments biologiques et non génétiquement modifiés ainsi que l'objectif du Green Deal d'au moins 25 % de terres agricoles biologiques d'ici à 2030. Nous serions donc plutôt prudents à l'égard de tout

changement législatif qui pourrait perturber ces marchés alimentaires et les marchés de l'alimentation.

menacent *la coexistence* de l'agriculture génétiquement modifiée, de l'agriculture non génétiquement modifiée et de l'agriculture biologique, ou pourraient avoir des conséquences négatives sur la liberté de choix des consommateurs.

En outre, les aspects juridiques concernant le libre accès aux semences et la coexistence doivent encore être clarifiés. Nous demandons donc à la Commission européenne de mener une étude sur ce sujet et de la présenter au Conseil pour discussion.

À ce stade, nous tenons à souligner que nous ne voulons pas entraver le progrès technologique, mais le façonner, et donc veiller à ce que des règles strictes continuent de s'appliquer, sur la base des découvertes scientifiques.

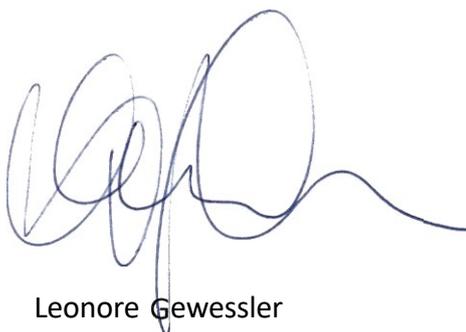
Nous sommes convaincus qu'une base scientifique et juridique plus fiable est nécessaire et qu'un débat plus approfondi entre les États membres, les experts et les parties prenantes devrait avoir lieu avant la publication de la proposition.

Nous sommes prêts à discuter à tout moment de l'étude d'impact et des mesures nécessaires pour garantir la sécurité des personnes et de l'environnement.

Votre f@thfully,



Johannes Rauch
Ministre fédéral des affaires sociales,
de la santé, des soins et de la
protection des consommateurs



Leonore Gewessler
Ministre fédéral de l'action climatique,
de l'environnement, de l'énergie, de la
mobilité, de l'innovation et de la
technologie